

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 mars 2021

DÉMOCRATISER LE SPORT EN FRANCE - (N° 3980)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT**N ° 391**

présenté par
Mme Calvez

ARTICLE 3

À l'alinéa 13, supprimer les mots :

« en Conseil d'État ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement supprimant le renvoi à un décret en Conseil d'État au profit de la mention d'un décret simple.